



**OBJET :**

**FINANCEMENTS 2026**

**DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS**

**À DESTINATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES**

**DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**



Afin de donner plus de lisibilité à l'action de la Métropole Européenne de Lille en matière de lutte contre la pauvreté et se doter d'un projet de territoire au bénéfice des habitants les plus vulnérables, un document contractuel unique, le **Contrat de ville et des solidarités** (CVS) a été signé le 7 mai 2024 par l'ensemble des partenaires.

Le CVS permet ainsi de consolider les enjeux du **contrat de ville** et ceux du **pacte local des solidarités**. Le Contrat de Ville et des Solidarités doit **mobiliser de façon prioritaire des crédits de droit commun** de l'ensemble des partenaires.

Le contrat de ville et des solidarités concerne dorénavant **26 quartiers dans 19 communes**<sup>1</sup> de la MEL (annexe 1). Parmi ceux-ci, 9 quartiers sont concernés par le NPNRU.

Le contrat de ville et des solidarités s'organise autour de 6 enjeux prioritaires :

- **Enjeu 1 : Lutter contre les inégalités dès l'enfance, notamment par la réussite éducative et scolaire de tous les jeunes ;**
- **Enjeu 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi ;**
- **Enjeu 3 : Promouvoir l'accès aux soins et à la prévention ;**
- **Enjeu 4 : Œuvrer pour le vivre ensemble : gestion urbaine et sociale de proximité et cadre de vie, engagement citoyen, sécurité-prévention de la délinquance, habitat ;**
- **Enjeu 5 : Construire une transition écologique solidaire : mobilité, précarité énergétique, renaturation de la ville, agriculture urbaine ;**
- **Enjeu 6 : Lutter contre l'isolement et la grande précarité, accès aux droits, transition numérique, lutte contre les discriminations.**

Au sein de ces enjeux, le contrat de ville et des solidarités se concentrera sur un nombre limité d'ambitions (voir annexe 2) pour lesquelles la plus-value de la contractualisation est avérée.

Dans le cadre des volets locaux du contrat, chaque commune a précisé, au regard des spécificités locales et des résultats de la concertation citoyenne, sa propre stratégie.

Les porteurs de projets sont invités à déposer leurs projets répondant à l'une ou plusieurs de ces ambitions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'ici le 15 octobre 2025 sur la plateforme démarches simplifiées accessible depuis le site de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/politique-de-la-ville>

Les porteurs des projets retenus seront informés pour la fin du premier trimestre 2026. Les projets les plus structurants pourront bénéficier de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO).

Pour rappel, les projets bénéficiant d'ores et déjà d'une CPO doivent être redéposés sur DS pour l'année 2026, avec les éléments de bilan 2025 et les budgets prévisionnels.

**Les chefs de projet politique de la ville des communes et les délégués du préfet sur les territoires de la MEL demeurent vos interlocuteurs privilégiés et devront être sollicités pour la construction de vos projets adaptés aux priorités des quartiers.**

<sup>1</sup> Armentières, Croix, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Hellemmes, Hem, Lambersart, Lille, Loos, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Ronchin, Roubaix, Seclin, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Wattignies et Wattrelos.

## **Structures éligibles**

Les associations loi 1901, bailleurs sociaux, établissements publics, collectivités territoriales et autres organismes à but non lucratif peuvent déposer leurs projets à destination des habitants des quartiers prioritaires. Les associations sont éligibles dès lors qu'elles sont régulièrement déclarées et possèdent un numéro SIRET.

## **Qualité du projet**

Une attention particulière sera portée à la pertinence des besoins identifiés dans le dossier.

Le porteur de projet devra fournir des éléments de diagnostic et démontrer de l'intérêt du projet sur le(s) territoire(s) impacté(s) et son ancrage territorial.

Le projet devra répondre à au moins une des ambitions pour les habitants des quartiers prioritaires fixées dans le contrat de ville et des solidarités (annexe 2).

Le porteur devra avoir mobilisé au préalable le droit commun et faire état du partenariat avec les structures et les acteurs compétents dans le cadre de son action.

## **Publics cibles**

Les projets doivent cibler les habitants résidant en quartiers prioritaires<sup>2</sup> pour les financements relevant des crédits spécifiques de l'Etat.

## **Egalité femme/homme**

Les objectifs d'**égalité femme/homme** devront être clairement affichés, en argumentant le choix des moyens retenus pour y parvenir.

Le centre de ressources IREV met à votre disposition les outils nécessaires pour comprendre les enjeux du budget intégrant l'égalité femmes-hommes<sup>3</sup>.

## **Citoyenneté et valeurs de la République**

Toute association ou fondation bénéficiant de subventions publiques doit souscrire au contrat d'engagement républicain et veiller à ce que ce contrat soit respecté par ses dirigeants, ses salariés, ses membres et ses bénévoles.

## **Bilan / Évaluation**

Les porteurs de projets ayant déjà été soutenus au titre d'un projet sur la programmation 2025 du contrat de ville devront compléter des éléments de bilan (cf. annexe 3).

Les candidats sont tenus d'indiquer les modalités de suivi et d'évaluation de leurs projets en précisant les indicateurs retenus.

## **Cadre d'intervention des partenaires financiers en matière de politique de la ville**

La note de cadrage spécifique de l'Etat ainsi que les cadres d'intervention du Département du Nord, de la Région Hauts-de-France (sous réserve du budget régional 2026 et des crédits disponibles) et de la CAF seront disponibles prochainement sur le lien : <https://www.lillemetropole.fr/politique-de-la-ville>

---

<sup>2</sup>Cf. annexe 1

<sup>3</sup> Budgets intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes : <http://www.irev.fr/actualites-0/une-note-technique-prone-l'experimentation-de-budgets-integrant-legalite-entre-les>

## ANNEXE 1 : TABLEAU DES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS LOCAUX

Communes concernées	Quartiers prioritaires	Référénts locaux - Ville - Etat - Région
Armentières	Attargette - Chanzy Bizet - Briqueterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Armentières</b> : Lise Dussol-Luczak <a href="mailto:ldussol@ville-armentieres.fr">ldussol@ville-armentieres.fr</a> et Anne-Sophie Lenne <a href="mailto:aslenne@ville-armentieres.fr">aslenne@ville-armentieres.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Marie-Sophie Canivez <a href="mailto:marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr">marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr</a> et Stéphanie Malachowski <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
Croix, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos	Quartier Intercommunal Roubaix-Tourcoing-Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre - Wattrelos Nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Croix</b> : Salomé Drieux <a href="mailto:salomedrieux@ville-croix.fr">salomedrieux@ville-croix.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Roubaix</b> : Clara Dufresnoy <a href="mailto:cdufresnoy@ville-roubaix.fr">cdufresnoy@ville-roubaix.fr</a>, Marie Sioen <a href="mailto:msioen@ville-roubaix.fr">msioen@ville-roubaix.fr</a>, Antoine Lelong <a href="mailto:alelong@ville-roubaix.fr">alelong@ville-roubaix.fr</a> et Nadia Boutartour <a href="mailto:nboutartour@ville-roubaix.fr">nboutartour@ville-roubaix.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Marie-Sophie Canivez <a href="mailto:marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr">marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr</a> et Stéphanie Malachowski <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Tourcoing</b> : Alice Demaison <a href="mailto:ademaison@ville-tourcoing.fr">ademaison@ville-tourcoing.fr</a> et Rachid Bouadma <a href="mailto:rbouadma@ville-tourcoing.fr">rbouadma@ville-tourcoing.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Wattrelos</b> : Céline Grislain <a href="mailto:celine.grislain@ville-wattrelos.fr">celine.grislain@ville-wattrelos.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
Faches-Thumesnil, Lille, Loos	Secteur Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Faches-Thumesnil</b> : Hervé Denisot <a href="mailto:hdenisot@villefachesthumesnil.fr">hdenisot@villefachesthumesnil.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Sébastien Humez <a href="mailto:sebastien.humez@nord.gouv.fr">sebastien.humez@nord.gouv.fr</a> et Hélène Robert <a href="mailto:helene.robert@nord.gouv.fr">helene.robert@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Lille</b> : Lille Sud : Sylvain Delannoy <a href="mailto:sydelannoy@mairie-lille.fr">sydelannoy@mairie-lille.fr</a>, <b>Faubourg de Béthune</b> : Saliha Benaouda <a href="mailto:sbenaouda@mairie-lille.fr">sbenaouda@mairie-lille.fr</a>, <b>Wazemmes</b> : Hervé Verkest <a href="mailto:hverkest@mairie-lille.fr">hverkest@mairie-lille.fr</a>, <b>Lille-Centre</b> : Biova Sagbohan <a href="mailto:bsagbohan@mairie-lille.fr">bsagbohan@mairie-lille.fr</a> et <b>Moulins</b> : Rémi Fuster <a href="mailto:rfuster@mairie-lille.fr">rfuster@mairie-lille.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Sébastien Humez <a href="mailto:sebastien.humez@nord.gouv.fr">sebastien.humez@nord.gouv.fr</a> et Hélène Robert <a href="mailto:helene.robert@nord.gouv.fr">helene.robert@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Loos</b> : Céline Demartin <a href="mailto:cdemartin@ville-loos.fr">cdemartin@ville-loos.fr</a></li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Déléguée du Préfet</b> : Fanny Boizeau <a href="mailto:fanny.boizeau@nord.gouv.fr">fanny.boizeau@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Haubourdin</b>	Le Parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Haubourdin</b> : Gaëlle Delsert <a href="mailto:gdelsert@haubourdin.fr">gdelsert@haubourdin.fr</a></li> <li>- <b>Déléguée du Préfet</b> : Fanny Boizeau <a href="mailto:fanny.boizeau@nord.gouv.fr">fanny.boizeau@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Hem, Lys-lez-Lannoy, Roubaix</b>	Quartier Intercommunal Hautchamps-Longchamp - Lionderie - 3 Baudets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Hem</b> : Lilou Guillot <a href="mailto:lilou.guillot@ville-hem.fr">lilou.guillot@ville-hem.fr</a> et Sandrine Vallet <a href="mailto:sandrine.vallet@ville-hem.fr">sandrine.vallet@ville-hem.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Lys-lez-Lannoy</b> : Malika Adjabi <a href="mailto:madjabi@mairie-lyslezlannoy.com">madjabi@mairie-lyslezlannoy.com</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Roubaix</b> : Laurane Chabert <a href="mailto:lchabert@ville-roubaix.fr">lchabert@ville-roubaix.fr</a></li> <li>- <b>Déléguées du Préfet</b> : Marie-Sophie Canivez <a href="mailto:marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr">marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr</a> et Stéphanie Malachowski <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Lambersart</b>	Pacot – Vandracq	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lambersart</b> : Laurence Mouquet <a href="mailto:lmouquet@ville-lambersart.fr">lmouquet@ville-lambersart.fr</a> et Benjamin Boquet <a href="mailto:bboquet@ville-lambersart.fr">bboquet@ville-lambersart.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Sébastien Humez <a href="mailto:sebastien.humez@nord.gouv.fr">sebastien.humez@nord.gouv.fr</a> et Hélène Robert <a href="mailto:helene.robert@nord.gouv.fr">helene.robert@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Lille</b>	Secteur Ouest Secteur Nord-Est Secteur Nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lille secteur Ouest : Bois-Blancs</b> : Géraldine Emotte <a href="mailto:gemotte@mairie-lille.fr">gemotte@mairie-lille.fr</a> et <b>Vauban – Esquermes</b> : Fatima Hasni <a href="mailto:hasni@mairie-lille.fr">hasni@mairie-lille.fr</a></li> <li>- <b>Lille secteur Nord-Ouest : Fives</b> : Mathieu Guittet <a href="mailto:mguittet@mairie-lille.fr">mguittet@mairie-lille.fr</a> et <b>Saint Maurice Pellevoisin</b> : Fatima Koroghli <a href="mailto:fkoroghli@mairie-lille.fr">fkoroghli@mairie-lille.fr</a></li> <li>- <b>Lille secteur Nord : Vieux – Lille</b> : Biova Sagbohan <a href="mailto:bsagbohan@mairie-lille.fr">bsagbohan@mairie-lille.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Sébastien Humez <a href="mailto:sebastien.humez@nord.gouv.fr">sebastien.humez@nord.gouv.fr</a> et Hélène Robert <a href="mailto:helene.robert@nord.gouv.fr">helene.robert@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Lille, Mons-en-Barœul Villeneuve-d'Ascq</b>	Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lille</b> : Mathieu Guittet <a href="mailto:mguittet@mairie-lille.fr">mguittet@mairie-lille.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Sébastien Humez <a href="mailto:sebastien.humez@nord.gouv.fr">sebastien.humez@nord.gouv.fr</a> et Hélène Robert <a href="mailto:helene.robert@nord.gouv.fr">helene.robert@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Mons-en-Barœul</b> : Jérémy Treu <a href="mailto:jtreu@ville-mons-en-baroeul.fr">jtreu@ville-mons-en-baroeul.fr</a></li> <li>- <b>Délégué du Préfet</b> : En attente de recrutement</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Villeneuve d'Ascq</b> : Maryline Couhez <a href="mailto:mcouhez@villeneuveascq.fr">mcouhez@villeneuveascq.fr</a> et David Deshayes <a href="mailto:ddeshayes@villeneuveascq.fr">ddeshayes@villeneuveascq.fr</a></li> <li>- <b>Délégué du Préfet</b> : En attente de recrutement</li> </ul> <p><b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></p>
<b>Loos</b>	Les Oliveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Loos</b> : Céline Demartin <a href="mailto:cdemartin@ville-loos.fr">cdemartin@ville-loos.fr</a></li> <li>- <b>Déleguée du Préfet</b> : Fanny Boizeau <a href="mailto:fanny.boizeau@nord.gouv.fr">fanny.boizeau@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
	Clémenceau-Kiener	
<b>Marcq-en-Barœul</b>	La Briquetterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Marcq-en-Barœul</b> : Lucile Jonnekin <a href="mailto:lucile.jonnekin@marcq-en-baroeul.fr">lucile.jonnekin@marcq-en-baroeul.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Ronchin</b>	Comtesse De Ségur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ronchin</b> : Laurie Saint-Pol <a href="mailto:lsaintpol@ville-ronchin.fr">lsaintpol@ville-ronchin.fr</a></li> <li>- <b>Délégué du Préfet</b> : En attente de recrutement</li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Roubaix</b>	Nouveau Roubaix	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Roubaix</b> : Laurane Chabert <a href="mailto:lchabert@ville-roubaix.fr">lchabert@ville-roubaix.fr</a></li> <li>- <b>Déleguées du Préfet</b> : Marie-Sophie Canivez <a href="mailto:marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr">marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr</a> et Stéphanie Malachowski <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Seclin</b>	La Mouchonnaière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Seclin</b> : Véronique Duflot <a href="mailto:veronique.duflot@ville-seclin.fr">veronique.duflot@ville-seclin.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Stéphanie Malachowski <a href="mailto:stephanie.malachowski@lenord.gouv.fr">stephanie.malachowski@lenord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
<b>Tourcoing</b>	Phalempins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tourcoing</b> : Rachid Bouadma <a href="mailto:rbouadma@ville-tourcoing.fr">rbouadma@ville-tourcoing.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
	Virolois	
	Pont Rompu	
	La Bourgogne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tourcoing</b> : Alice Demaison <a href="mailto:ademaison@ville-tourcoing.fr">ademaison@ville-tourcoing.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>

Villeneuve d'Ascq	Pont de Bois - Hôtel de ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pont de Bois-Hôtel de Ville</b> : MQ J. Brel (03 20 43 20 60) - Maryline Couhez <a href="mailto:mcouhez@villeneuveascq.fr">mcouhez@villeneuveascq.fr</a> et David Deshayes <a href="mailto:ddeshayes@villeneuveascq.fr">ddeshayes@villeneuveascq.fr</a></li> <li>- <b>Résidence – Poste – Triolo</b> : MQ Genêts (03 20 91 81 74) - Maryline Couhez <a href="mailto:mcouhez@villeneuveascq.fr">mcouhez@villeneuveascq.fr</a> et David Deshayes <a href="mailto:ddeshayes@villeneuveascq.fr">ddeshayes@villeneuveascq.fr</a></li> <li>- <b>Délégué du Préfet</b> : En attente de recrutement</li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
	Résidence-Poste-Triolo	
Tourcoing, Wattrelos	Epidéme Villas Couteaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tourcoing</b> : Rachid Bouadma <a href="mailto:rbouadma@ville-tourcoing.fr">rbouadma@ville-tourcoing.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Wattrelos</b> : Céline Grislain <a href="mailto:celine.grislain@ville-wattrelos.fr">celine.grislain@ville-wattrelos.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
Wattignies	Blanc-Riez	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ville</b> : Julie Montois <a href="mailto:jmontois@mairie-wattignies.com">jmontois@mairie-wattignies.com</a></li> <li>- <b>Délégué du Préfet</b> : En attente de recrutement</li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>
Wattrelos	Beaulieu Centralité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ville</b> : Céline Grislain <a href="mailto:celine.grislain@ville-wattrelos.fr">celine.grislain@ville-wattrelos.fr</a></li> <li>- <b>Délégués du Préfet</b> : Stéphane Hodé <a href="mailto:stephane.hode@nord.gouv.fr">stephane.hode@nord.gouv.fr</a> et Virginie Carouge <a href="mailto:virginie.carouge@nord.gouv.fr">virginie.carouge@nord.gouv.fr</a></li> <li>- <b>Région</b> : Emma Bécuwe <a href="mailto:Emma.becuwe@hautsdefrance.fr">Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</a></li> </ul>

### Référents thématiques au sein des services de la MEL pour les projets métropolitains.

Sont entendus par projets métropolitains les projets où un co-financement MEL est demandé. Ces actions doivent concerner au moins 2 Villes en QPV ou avoir un caractère expérimental avéré et ayant vocation à être essaimé.

Format adresse mail : sauf précisé, [pnom@lillemetropole.fr](mailto:pnom@lillemetropole.fr)

- Habitat : Céline Herbain, Marjolaine Baty
- DRUCIJ jeunesse : Paul Mondino, Florine Larridon, Rémi Wagon
- DRUCIJ prévention de la délinquance : Mohamed Djouada
- Culture : Natasa Bogovac
- Sport : Baptiste Debruyne, Richard Bulteau

- Développement économique-emploi : Virginie Tchoffo-Djomkouo ([vdjomkouo@lillemetropole.fr](mailto:vdjomkouo@lillemetropole.fr)), Audrey Mahieux, Anthony Fagot, Caroline Paul ([capaul@lillemetropole.fr](mailto:capaul@lillemetropole.fr)) et Claire Obré
- Agriculture, Biodiversité, Alimentation : Paulo-Serge Lopes ([plopes@lillemetropole.fr](mailto:plopes@lillemetropole.fr)) et Julie Nicolas
- Politique de la Ville : Michel Ruffin (suivi / accompagnement de la programmation 2026), Rafael Giguel (GUSP, cadre de vie), Stéphanie Guilmin (éducation et santé), chargé de mission en cours de recrutement sur les sujets de transition écologique et solidaire



## ANNEXE 2 : LES ENJEUX DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS DÉCLINÉS EN AMBITIONS

### ENJEU 1 : LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE, NOTAMMENT PAR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE DE TOUS LES JEUNES

#### LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ **Mieux repérer les élèves en difficulté et les accompagner dans leur réussite scolaire**, corolaire à leur réussite professionnelle
- ⇒ **Soutenir la parentalité** : apporter les ressources nécessaires aux parents pour qu'ils accompagnent leurs enfants dans les différents âges de la vie et contribuent à leur épanouissement
- ⇒ **Favoriser la diversification d'orientation scolaire** notamment en fin de collège pour favoriser l'ambition et la réussite scolaire
- ⇒ **Favoriser la mixité sociale et scolaire**
- ⇒ **Favoriser des activités sportives et culturelles régulières, variées** en différents lieux permettra aux jeunes de trouver des centres d'intérêts positifs propices à un développement éducatif équilibré

### ENJEU 2 : AMPLIFIER LA POLITIQUE D'ACCÈS À L'EMPLOI

#### LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ **Renforcer l'articulation du SPELOF** (service public de l'emploi local, de l'orientation et de la formation) avec les besoins de demandeurs d'emploi de QPV en lien avec la mise en en place de France Travail
- ⇒ **Positionner les habitants des QPV au cœur des actions favorisant l'emploi et le dynamisme économique**
- ⇒ **Intensifier l'accompagnement des demandeurs d'emploi** les plus vulnérables
- ⇒ **Lever les freins d'accès à l'emploi des habitants des QPV**
- ⇒ **Il s'agira donc d'améliorer l'adéquation entre les compétences des habitants des QPV et celles recherchées par les employeurs**
- ⇒ **Promouvoir la création d'activités économiques** comme outil de développement des territoires prioritaires

## ENJEU 3 : PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA PRÉVENTION

### LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ **Se doter d'un outil d'observation**, en matière de santé mentale afin de mieux qualifier les besoins, les ressources et de mieux ajuster les modalités d'intervention en la matière
- ⇒ **Soutenir les acteurs agissant sur les problématiques de santé mentale notamment auprès des jeunes**
- ⇒ **Dans cette perspective, l'ambition sera d'améliorer la participation des habitant.es des QPV aux campagnes de prévention** notamment les campagnes de dépistages des cancers du sein, des cancers colorectaux et du col de l'utérus

## ENJEU 4 : ŒUVRER POUR LE VIVRE ENSEMBLE : GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ ET CADRE DE VIE, ENGAGEMENT CITOYEN, SÉCURITÉ PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, HABITAT

### LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

#### En matière d'habitat :

- ⇒ L'ambition est d'**améliorer la situation de l'habitat dans les QPV (qualité des logements, performance énergétique, mixité)**. En la matière la MEL et ses partenaires ont pris des engagements dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du NPNRU. Ces engagements feront office d'ambitions dans le cadre du contrat de ville et des solidarités.

#### En matière de cadre de vie :

- ⇒ Via la démarche métropolitaine de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, la MEL et ses partenaires ambitionnent d'**améliorer la propreté des quartiers prioritaires**. Il s'agira notamment de faire en sorte que les habitants perçoivent cette amélioration au quotidien.
- ⇒ **L'ambition est de poursuivre le travail engagé et d'aménager de nouveaux espaces actuellement délaissés situés en QPV**. Les aménagements devront s'adosser sur des projets permettant le bon fonctionnement de ces espaces (propreté, entretien...)
- ⇒ **L'ambition est donc de (re) créer d'ici 2030, dans chaque quartier, des collectifs d'habitants** permettant de faciliter le lien entre les institutions et les habitants sur les sujets, projets qui les concernent, les préoccupent (aménagement, rénovation, entretien du quotidien...mais aussi projets éducatifs, d'animation de quartier...).

#### En matière de sécurité et de prévention de la délinquance :

- ⇒ **Diminuer de manière significative l'entrée des adolescents dans les réseaux de délinquance**, en particulier ceux liés aux trafics de stupéfiants, dans le cadre d'une approche globale (repérage des mineurs en danger, protection des mineurs, protection de l'enfance, éducation, parentalité, sanctions, justice...)

## ENJEU 5 : CONSTRUIRE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE : MOBILITÉ, PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, RENATURATION DE LA VILLE, AGRICULTURE URBAINE

### LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ Améliorer l'efficacité énergétique et lutter contre la précarité énergétique
- ⇒ Mettre en œuvre des opérations d'aménagement favorisant la santé environnementale et l'adaptation au changement climatique
- ⇒ Inscrire les quartiers NPNRU dans la démarche quartiers résilients et s'appuyer sur le démonstrateur de la ville durable « Léna Mexico » dans le cadre de l'habitat privé
- ⇒ Structurer et faire connaître les réseaux et les lieux durables et solidaires existants dans les quartiers
- ⇒ Favoriser la mobilité des habitants en QPV
- ⇒ Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable

## ENJEU 6 : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA GRANDE PRÉCARITÉ, ACCÈS AUX DROITS, TRANSITION NUMÉRIQUE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

#### **En matière d'accès aux droits :**

- ⇒ Faciliter l'accès aux droits et accompagner les habitants aux usages numériques ;
- ⇒ Soutenir et expérimenter des démarches « d'aller vers » dédiées aux personnes isolées, peu mobiles, potentiellement en situation de rupture de droit.

#### **En matière de lutte contre les discriminations :**

- ⇒ Former les acteurs :
- ⇒ Faire évoluer les pratiques RH des employeurs via le déploiement d'actions de sensibilisation / formations innovantes en matière de lutte contre les discriminations ;
- ⇒ Poursuivre les actions engagées en faveur de la lutte contre les discriminations dans le domaine du logement ;
- ⇒ D'autres champs que l'emploi pourront être explorés : éducation, accès aux loisirs... et d'autres acteurs pourront être sensibilisés/formés.

## ANNEXE 3 : BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET 2025

### Intitulé du projet 2025 :

*Bilan réalisé au titre de la période : [préciser les dates de début et de fin]*

Préambule :

Le rapport d'activité permet de :

- Présenter et donner une vision globale et représentative de l'ensemble du projet mené pour une période déterminée ; mettre en relief les points forts et repérer les axes d'amélioration ;
- Valoriser l'activité menée et ses résultats ; être le vecteur de la communication interne et externe ;
- Constituer un outil de pilotage au service de la politique institutionnelle.

Objectifs :

- Prioriser les faits ;
- Aller à l'essentiel ;
- Mettre en perspective les résultats par rapport aux objectifs opérationnels initiaux de votre projet, en lien avec les enjeux du contrat de ville et des solidarités métropolitain et les objectifs définis par la/les Villes concernées.

## ➤ Présentation du projet, de son contexte et ses objectifs

### Fiche d'identité du projet :

Structure porteuse et statut :

Coordonnées de la personne référente :

Prénom et Nom :

Fonction :

Mail / téléphone :

Année de création de l'action :

Territoire de l'action :

Public cible :

Partenariats mobilisés-:

Personnel dédié spécifiquement au projet :

Moyens matériels (locaux, informatiques...) :

Moyens de communication utilisés :

Rappel du coût prévisionnel du projet :

## Descriptif synthétique du projet :

*Il s'agit ici de résumer de façon très synthétique le projet mis en œuvre : enjeux, modalités, en quoi consiste-t-il concrètement ? (10 lignes maximum).*

## ➤ Éléments d'analyse et d'évaluation du projet

### État d'avancement du projet :

- Non démarré (0%)
- Stoppé (abandon de l'action, action qui n'est plus d'actualité...)
- En cours (en cours de mise en œuvre, des réalisations observables) depuis le :
- Clôturé (des actions ont été mises en œuvre et plus rien ne sera mené) depuis le :

### Objectif(s) opérationnel(s) quantifié(s) (2 au minimum et 5 au plus) :

#### Rappel : Qu'est qu'un objectif opérationnel ?

##### Définition

- Ils permettent d'organiser la mise en œuvre du projet.
- Ils concernent les réalisations concrètes mises en place pour atteindre les objectifs retenus.
- Ils fixent les actions et moyens pour atteindre le but poursuivi.
- Un objectif opérationnel se rédige avec un **verbe d'action à l'infinitif**, **une indication chiffrée**, **une indication de temporalité**, **une indication d'unité**.

*Merci d'indiquer dans cette partie les objectifs opérationnels de votre projet. Afin de rester synthétique et pertinent, il n'est pas nécessaire de les multiplier. C'est pourquoi nous proposons de limiter à 5 objectifs.*

### Objectif opérationnel 1 :

#### Indicateurs de suivi :

#### Résultat :

#### Commentaires éventuels :

**Objectif opérationnel 2 :**

**Indicateurs de suivi :**

**Résultat :**

**Commentaires éventuels :**

**Objectif opérationnel 3 :**

**Indicateurs de suivi :**

**Résultat :**

**Commentaires éventuels :**

**Objectif opérationnel 4 :**

**Indicateurs de suivi :**

**Résultat :**

**Commentaires éventuels :**

**Objectif opérationnel 5 :**

**Indicateurs de suivi :**

**Résultat :**

**Commentaires éventuels :**

**Modalités de coordination et de pilotage du projet :**

<b>Quels étaient les autres acteurs impliqués dans le projet ?</b>	<b>S'agissait-il de nouveaux partenaires ?</b>	<b>Quel a été leur rôle dans le projet ? (Ex : informe, prescrit, accompagne, coordonne, oriente, pilote, finance...)</b>	<b>À quel(s) moment(s) ont-ils été associés au projet ? (ex : sur sollicitation, en continue, lors de comités de suivi, lors de comité de pilotage, dans le cadre d'autres instances...)</b>	<b>Le partenariat vous a semblé satisfaisant ? Quelles seraient les marges de progrès le cas échéant ?</b>

**Appréciation synthétique du projet :**

<b>PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DU PROJET</b>	
<i>Merci d'indiquer ci-dessus les principales réalisations dans le cadre du projet. Les réalisations correspondent aux actions mises en œuvre pour répondre à l'objectif opérationnel.</i>	
<b>RÉUSSITES , RÉSULTATS REMARQUABLES, POINTS POSITIFS DU PROJET ET INNOVATIONS</b>	
<i>Merci d'indiquer ci-dessus les principales réussites et les résultats satisfaisants quantitatifs et qualitatifs que vous avez identifiés dans la mise en œuvre du projet.</i>	
<b>DIFFICULTÉS ET POINTS DE BLOCAGES</b>	

Merci d'indiquer ci-dessus les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet. Celles-ci peuvent être de l'ordre matériel, financier, budgétaire, logistique, organisationnel, humain (épuisement, manque de formation...), ...

IMPACTS/EFFETS IDENTIFIÉS

Positifs :

Négatifs :

Merci d'indiquer ci-dessus les principaux impacts que vous avez identifiés.

Les impacts sont les effets des résultats.

Par exemple : le projet a eu comme résultats l'information de 10 ménages sur leurs droits au logement. Un effet positif de cette prise en charge est l'accompagnement de 6 ménages dans leur DLS. Un effet négatif de cette prise en charge est le manque de temps des équipes pour d'autres types d'accompagnements.

PERSPECTIVES

- Maintien
- Évolution
- Suppression
- Essaimage

### Chiffres clés:

Indiquer ici les éléments quantitatifs du bilan : nombre de personnes touchées en QPV, égalité femme-homme, tranche d'âges nombre de séances réalisées,...

Vous pouvez également indiquer un chiffre clé que vous souhaitez mettre en avant et communiquer. Merci de préciser la date, la source, l'unité et la fréquence du chiffre indiqué.

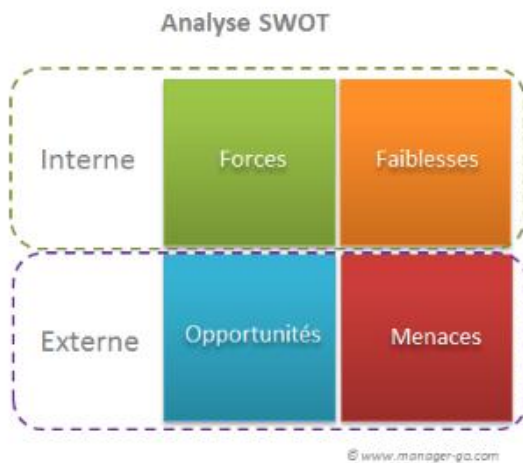
**Cette rubrique est obligatoire.**





## SWOT synthétique :

Il s'agit dans cette partie de présenter votre projet de façon très synthétique selon la matrice SWOT.



Le "SWOT" (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) permet de réaliser une analyse des forces et faiblesses actuelles d'une action et des opportunités et menaces potentielles du contexte dans les années à venir.

<i>Inventaire des facteurs qui sont au moins en partie sous le contrôle des porteurs d'action et qui peuvent constituer des moteurs ou des freins pour l'action.</i>	
<b>FORCES/ATOUS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<i>Qu'est-ce qui a différencié votre projet, votre action des autres ? Quelles ressources / compétences / avantages internes ont constitué des facteurs de réussite pour l'action ?</i>	<i>Quels facteurs / particularités internes ont constitué des freins ou des limites pour la réussite du projet, de l'action ?</i>
<i>Paramètres de l'environnement qui échappent au contrôle des porteurs d'action et qui peuvent influencer le succès du projet</i>	
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<i>Quels facteurs externes ont été ou pourraient être positifs pour le projet, faciliteraient sa mise en œuvre et/ou amélioreraient les résultats ?</i>	<i>Quels facteurs externes ont été ou pourraient être négatifs pour le projet, freineraient ou compliqueraient sa mise en œuvre, détérioreraient les résultats obtenus ?</i>

## Éléments financiers

### Budget prévisionnel de l'action 2025 (déposé sur DS en octobre 2024)

### Et bilan intermédiaire de l'action 2025 si souhait de reconduire l'action en 2026

Le budget de l'action doit être :

- détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes. Pour les actions sollicitant plus de 15 000€, une description poste par poste est demandée.

DEPENSES			RECETTES		
CHARGES	MONTANT PREVISIONNEL 2025	BILAN INTERMEDIAIRE DES DEPENSES REALISEES	PRODUITS	MONTANT PREVISIONNEL 2025	MONTANT SUBVENTIONS OBTENUES en 2025
<b>I. Charges directes affectées à l'action</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>I. Ressources directes affectées à l'action</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>60 – Achat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>		
Prestations de services			<b>74- Subventions d'exploitation(1)</b>	0	0
Achats matières et fournitures			<b>Etat:</b>		
Autres fournitures			- Crédits spécifiques PV		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	- Droit commun (préciser le service) :		
Locations			<b>Région:</b>		
Entretien et réparation			- Crédits spécifiques PV		
Assurance			- Droit commun (préciser le service)		
Documentation			- <b>Département</b> (préciser le service) :		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Communes(s):</b>		

Rémunérations intermédiaires et honoraires			Ville de...		
Publicité, publication			- Crédits spécifiques PV		
Déplacements, missions			- Droit commun (préciser le service)		
Services bancaires, autres			Ville de...		
			- Crédits spécifiques PV		
			- Droit commun (préciser le service)		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Ville de...		
Impôts et taxes sur rémunération,			- Crédits spécifiques PV		
Autres impôts et taxes			- Droit commun (préciser le service)		
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Ville de...		
Rémunération des personnels,			- Crédits spécifiques PV		
Charges sociales,			- Droit commun (préciser le service)		
Autres charges de personnel			Ville de...		
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>			- Crédits spécifiques PV		
<b>66- Charges financières</b>			- Droit commun (préciser le service)		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			Ville de...		
<b>68- Dotation aux amortissements</b>			- Crédits spécifiques PV		
			- Droit commun (préciser le service)		
			- CAF du Nord (préciser le service) :		
			Bailleur (s) social (aux):		
			Bailleur ...		

			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Bailleur ...		
			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Bailleur ...		
			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Bailleur ...		
			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Organismes sociaux (à détailler):		
			-		
			-		
			Fonds européens		
			CNASEA (emploi aidés)		
			Autres aides, dons ou subventions affectées		
			-		
			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
			<b>76 - Produits financiers</b>		
			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
<b>II. Charges indirectes affectées à l'action</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>II. Ressources indirectes affectées à l'action</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>					
<b>Frais financiers</b>					
<b>Autres</b>					
<b>Total des charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

